

Nogaro : principales décisions du Conseil municipal le 28 février 2024

L'approbation du compte administratif 2023 fera l'objet d'un article ultérieur



Nogaro : principales décisions du Conseil municipal le 28 février 2024

Le Conseil municipal de Nogaro se réunit le 28 février 2024. Après avoir adopté le compte rendu de la réunion du 25 janvier 2024, il décide :

- d'adhérer au Pôle bien vivre au travail de la Fonction publique territoriale,
- de déposer le fonds photographique Raymond Bois aux Archives départementales,
- de signer une convention avec l'Établissement français du sang (EFS),
- d'attribuer 3 des 12 lots de travaux de rénovation du cinéma.



Christian Peyret et Christine Campistron (1ère adjointe)

Adhésion au Pôle bien vivre au travail

Le Centre départemental de gestion a révisé les tarifs des missions facultatives du Pôle Bien vivre au travail (BVT). Désormais, la tarification est de 100 euros par agent et par an pour l'accès aux missions du BVT (santé au travail, prévention des risques professionnels, maintien dans l'emploi, ergonomie etc.). Le maire, Christian Peyret, est autorisé à signer la convention d'adhésion.

Dépôt du fonds Raymond Bois aux Archives départementales

Raymond Bois a donné en 1988 à la commune une collection de clichés effectués dans le Gers et les départements limitrophes.

Le Conseil municipal décide de déposer cette collection aux Archives départementales, « ce qui offre les avantages suivants » :

des conditions de conservation optimales dans des locaux sains et sécurisés,

une grande facilité de consultation des clichés,

un gain de place à la mairie.

Une convention sera signée avec les Archives départementales par le maire et la commune reste propriétaire des clichés.

<https://lejournaldugers.fr/article/73809-nogaro-principales-decisions-du-conseil-municipal-le-28-fevrier-2024>



De g. à dr.: Rolande Delord (conseillère municipale), Maryse Martinot (adjointe au maire) et Nathalie Duclos (secrétaire)

Convention avec l'EFS

Un label Commune partenaire du don du sang est attribué à Nogaro de par la signature d'une convention de partenariat avec l'Établissement français du sang (EFS) par le maire.

La commune s'engage à soutenir les missions d'information, de recrutement et de fidélisation des donneurs de sang.

Christian Peyret saisit l'occasion pour féliciter l'association DSNA Don du sang Nogaro Aignan), présidée par Rolande Delord, conseillère municipale, pour son action. Cette association est partie prenante à la convention.

L'EFS, de son côté, s'engage à fournir le planning des collectes et les statistiques de son dans la commune, des supports de communication avec la mention Mairie partenaire du Don du sang etc.

Par ailleurs, la municipalité pourra utiliser les tables de la collecte pour diffuser des informations sur la vie de la commune.



De g. à dr.: Bernard Hamel et Jean-Claude Drouard (conseillers municipaux), Roger Combres (adjoint au maire) et David Courallet (directeur général des services)

Travaux de rénovation du cinéma

Parmi les 12 lots de travaux définis par l'architecte, la Commission technique a proposé de répartir ainsi 3 lots :

le lot 4 menuiseries extérieures (12 949,71 euros HT) à l'entreprise Castaing Aluminium,

le lot 5 plâtrerie (110 761,35 euros HT) à l'entreprise Acacio,

le lot 10 serrurerie (7 884,80 euros HT) à l'entreprise Ducom.

Les autres lots seront attribués ultérieurement, vu qu'ils font l'objet de questions techniques adressées aux entreprises.



De g. à dr.: Marie-France Santos, Christine Marque, Stéphane Campguilhem et Rolande Delord